

Motion du 19 janvier 2011 de Mmes Renate Cornu, Fabienne Aubry Conne, Véronique Latella, MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Rémy Burri et Guy Dossan: «Pour une ville verte, plantons des murs végétalisés».

(acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 11 avril 2018, dans le rapport M-959 A)

MOTION

Considérant:

- que l'urbanisation nécessaire de la ville réduit fortement les espaces de verdure sur certains axes routiers et aux abords d'immeubles;
- que les espaces très fréquentés sont envahis par les particules gazeuses diverses;
- que la pollution affecte le système d'autorégulation de l'air et par conséquent entraîne un effet négatif sur la santé des habitants;
- que des éléments esthétiques d'une ville sont appréciés par les habitants au même titre que la diminution du bruit ou l'air ambiant;
- que la Haute Ecole du paysage, de l'ingénierie et d'architecture a développé un brevet de supports pour murs végétalisés faisant partie du constructif avec de nouvelles fonctions d'épuration, d'antibruit et d'isolation thermique,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'envisager la création de murs végétalisés, qu'on appelle aussi jardins ou écosystèmes verticaux;
- de recenser les immeubles et institutions de la Ville susceptibles d'être dotés de concepts de murs végétalisés;
- de réaliser avec le concours de la Haute Ecole du paysage, de l'ingénierie et d'architecture des murs végétalisés sur des parcours sensibles de la ville et sur certains immeubles ou institutions de sa propriété, pour améliorer le confort des habitants et rendre la cité plus poétique.